

The background of the cover is a photograph of a worker in a white protective suit and cap, leaning over a metal railing in a complex industrial setting, likely a nuclear power plant. The image is overlaid with a large, dark blue diagonal shape that frames the central text. The overall color palette is dominated by shades of blue and white.

IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

FAIRE AVANCER LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

RAPPORT FINANCIER 2013

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION p. 4
ÉTATS FINANCIERS p. 12
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS p. 22

RAPPORT DE GESTION

Contexte p. 5

Exécution budgétaire de l'exercice p. 6

Compte de résultat p. 8

Résultat, financement et soldes de gestion p. 9

Bilan p. 10

Perspectives 2014 p. 10

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2013

CONTEXTE

Dans un contexte budgétaire durablement contraint et face à des attentes toujours plus nombreuses de la société civile en matière d'information sur le risque radiologique, en 2013, l'IRSN a entrepris une démarche de réexamen de sa stratégie d'ensemble afin de maintenir sa capacité à orienter ses programmes et ses actions en identifiant les activités prioritaires et les moyens budgétaires à leur allouer.

L'APPUI AUX POUVOIRS PUBLICS POUR LA RADIOPROTECTION

L'appui aux pouvoirs publics couvre un large champ d'activités, dans le domaine de l'environnement, de la gestion des situations d'urgence et de la protection des travailleurs.

Pour 2013, l'IRSN a poursuivi, au titre de ses missions, une veille permanente en matière de radioprotection. Il a ainsi largement participé à la surveillance radiologique du territoire et a assuré la gestion et l'exploitation des données dosimétriques concernant les travailleurs et les patients exposés aux rayonnements ionisants. Plus précisément, l'IRSN a poursuivi l'adaptation des techniques et des méthodes nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie de surveillance de l'environnement, tant en métropole, par le déploiement de la nouvelle couverture du dispositif Télecay, qu'en Polynésie, par la mise en œuvre d'un réseau de surveillance multipollution des lagons. Il a également organisé, pour la première fois en région, une présentation du dispositif de surveillance de la radioactivité à l'attention des élus locaux et parties prenantes de la région Centre.

Dans le domaine de la gestion de crise et pour prendre en compte les leçons de l'accident de Fukushima, il est apparu nécessaire de renforcer les dispositifs organisationnels et opérationnels permettant de réagir rapidement et efficacement à toute situation d'urgence radiologique ou postaccidentelle. Cela concerne en premier lieu les organismes nationaux,

mais aussi la coopération internationale. Dans ce contexte, l'IRSN a participé à plusieurs exercices de crise nationaux ou internationaux destinés à tester, dans différentes situations, les organisations et les moyens d'intervention.

Enfin, en support à l'élaboration des politiques publiques, l'IRSN a contribué aux travaux préparatoires du troisième plan Cancer piloté par l'Institut national du cancer (INCa) et au débat national sur la transition énergétique au travers de sa participation au groupe des experts.

L'EXPERTISE EN APPUI AUX AUTORITÉS DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Depuis l'accident nucléaire de Fukushima-Daiichi, l'Institut déploie une partie importante de son expertise en matière de sûreté dans l'examen des dispositions proposées par les exploitants d'installations civiles et de défense pour renforcer la robustesse de leurs installations au regard de sollicitations extrêmes telles que celles qui ont engendré la catastrophe au Japon.

En 2013, l'IRSN a examiné les modalités de déclinaison du noyau dur pour les installations identifiées prioritaires à l'issue des évaluations complémentaires de sûreté (ECS), dont les réacteurs nucléaires de puissance. Par ailleurs, l'Institut a finalisé, en juillet 2013, les conclusions de son évaluation sur les ECS concernant les installations qui présentent de moindres risques. Parallèlement, plusieurs expertises ont été menées, relatives, notamment, au réexamen de sûreté associé aux troisièmes visites décennales des réacteurs de 1300 MWe et à la conception détaillée de Flamanville 3.

LA RECHERCHE

Dans le domaine de la recherche, trois axes majeurs peuvent être retenus en 2013 :

- une réflexion globale sur les priorités de recherche de l'Institut, qui a fait l'objet d'une présentation au Comité d'orientation

de la recherche, dégagant notamment des propositions d'évolution en cohérence avec des principes d'excellence, de subsidiarité, d'optimisation, d'innovation et de prudence jugés comme fondamentaux;

- une formalisation de la stratégie de l'Institut en matière de recours aux infrastructures de recherche et d'expérimentation (installations, plates-formes expérimentales) en clarifiant aussi bien les exigences techniques que les contraintes budgétaires associées;
- une montée en puissance de l'inscription de l'Institut dans des projets partenariaux, qu'il s'agisse de programmes et plates-formes européens ou de propositions dans le cadre des appels à projets gérés par l'ANR, en particulier dans le cadre des investissements d'avenir dédiés à la sûreté et à la radioprotection.

Sur ce dernier point, en 2013, l'IRSN a formalisé son engagement à hauteur de près de 40 M€ sur six ans en moyenne dans 14 projets, dont sept qu'il coordonne. L'ANR financera ainsi environ 30% de l'ensemble des travaux menés par l'Institut dans ce cadre.

2013 a permis de franchir d'importantes étapes pour les programmes en cours:

- un certain nombre de programmes ou d'essais menés dans le cadre de l'OCDE se sont achevés dans le domaine de la sûreté nucléaire, concernant, notamment, la modélisation du terme source;
- des investissements notables en support aux programmes de recherche, dont certains sont à un stade avancé (CABRI sur le combustible, PEARL sur le renoyage d'un cœur dégradé, ligne micro-faisceau MIRCOM, etc.) et d'autres dans une phase d'initialisation (animalerie contaminée PARISII, boucle PERSEE sur les systèmes d'épuration et de confinement);
- la publication des premiers résultats de l'étude épidémiologique sur les travailleurs exposés aux rayonnements ionisants à partir de la cohorte nationale regroupant les travailleurs du CEA, d'Areva et d'EDF.

Enfin, l'activité de recherche s'est concrétisée, en 2013, par un nombre élevé de publications, de l'ordre de 230.

OUVERTURE À LA SOCIÉTÉ ET TRANSPARENCE

L'Institut poursuit l'engagement d'ouverture et de transparence qu'il a acté avec sa première charte de l'ouverture à la société. Outre les multiples collaborations avec l'Anccii, notamment dans le cadre de la montée en compétence des Cli, il a pris une part active dans la mise à disposition d'information, dans le cadre du projet CIGÉO de centre de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne porté par l'Andra. Il a poursuivi son implication dans la prévention du risque sanitaire lié au radon et il a, par exemple, participé à la finalisation des travaux relatifs aux anciennes mines d'uranium du Limousin avec le groupe d'expertise pluraliste GEP Mines.

La nouvelle charte d'éthique et de déontologie de l'IRSN a été approuvée par le conseil d'administration en juin 2013 et reprend les principes fondamentaux auxquels l'Institut et ses salariés sont attachés: qualité de l'expertise et des données produites, transparence et ouverture à la société, indépendance et neutralité.

La politique de publication des avis de l'IRSN s'est amplifiée en concertation avec l'ASN. Outre les actions menées conjointement avec l'ASN, l'IRSN a publié sur son site Internet près de 70 avis techniques et rapports réalisés à la demande de l'Autorité et a produit 15 nouveaux dossiers d'information et près de 30 contenus vidéo à caractère pédagogique sur les risques nucléaires et radiologiques.

Enfin, en décembre 2013, l'Institut a organisé, en coordination avec l'ambassade de France au Japon, un voyage de presse sur le site de la centrale de Fukushima pour des journalistes français.

L'INTERNATIONAL

L'IRSN poursuit sa forte implication dans les réseaux européens et internationaux et fait office de figure de proue pour faire avancer la sûreté nucléaire et la radioprotection.

L'année 2013 constituant une année de transition entre le 7^e et le 8^e PCRD (programme-cadre de recherche et de développement), l'IRSN s'est mobilisé pour répondre au dernier appel d'offres du 7^e PCRD. Sur les 10 projets dans lesquels l'Institut s'est impliqué, neuf ont été retenus. L'Institut s'est également fortement engagé dans la préparation du volet Euratom du 8^e PCRD dénommé «HORIZON 2020», notamment marquée par la signature, à Bruxelles, le 5 décembre 2013, d'un *Memorandum of understanding* par les plates-formes de recherche MELODI, European Radioecology Alliance, NERIS et EURADOS pour confirmer leur engagement commun la consolidation et la mise en œuvre d'une vision stratégique de la recherche en radioprotection en Europe.

Enfin, la publication en 2013, par le réseau européen de TSO ETSON des premiers guides techniques destinés à promouvoir les meilleures pratiques pour l'évaluation de la sûreté nucléaire auxquels l'IRSN a fortement contribué, constitue un élément notable des avancées en termes de coordination.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

L'exécution, par rapport au prévisionnel de l'exercice 2013, se caractérise par les principaux éléments suivants:

- la subvention du programme 190 est versée dans sa totalité;
- les ressources propres de l'Institut baissent de 7,0 M€ et se compensent par un recul des dépenses de fonctionnement hors personnel de 12,1 M€, hors demandes de report et hors dépenses sur le programme de démantèlement de l'installation PHÉBUS, financée par fonds dédié;
- l'enveloppe du personnel se réduit de 3,7 M€, avec une moyenne des ETPT réalisée à fin décembre 2013 de

1699,3 pour un budget rectificatif n°2 (BR2) établi à 1710 ETPT, soit un écart de -10,7. Cependant, le nombre d'ETP présents à fin décembre 2013 est supérieur à 1702,8;

- la recette exceptionnelle de 6,8 M€, correspondant au remboursement à l'IRSN d'un trop perçu par l'administration fiscale sur la taxe sur les salaires 2010, est encaissée et majorée des intérêts moratoires (0,7 M€);
- le remboursement par le fonds dédié au démantèlement des travaux réalisés sur l'année 2012 s'élève à 3,4 M€.

L'exécution budgétaire 2013 comprenait un vaste programme d'investissement d'un montant de 38 M€ après intégration des opérations reportées de l'année précédente, dont le projet immobilier de l'Institut. La totalité de ces investissements n'a pu être réalisée sur l'exercice, et le report des opérations non terminées sera proposé sur 2014, à hauteur de 14,2 M€.

Par ailleurs, des opérations financées à la fois sur l'enveloppe investissement et sur celle de fonctionnement n'ont pas été réalisées à la hauteur initialement prévue et un report de la part de budget de fonctionnement de ces dépenses de l'ordre de 10,9 M€ sera également proposé, comprenant essentiellement :

- des dépenses de sous-traitance relatives à la rénovation de CABRI pour 5,1 M€;
- la part de budget de fonctionnement des projets ANR, immobilier, IRMA, PERSEE, PARISII pour 5,8 M€;

L'ensemble des reports qui seront demandés dans le cadre du budget modificatif n° 1 (BM1) pour 2014 correspond ainsi à un montant global de 25,0 M€.

Le solde des ressources et des dépenses est bénéficiaire de + 11,8 M€ en 2013, contre une prévision de - 19,5 M€.

En M€	EXÉCUTION				PRÉVISION
	2011	2012	2013	Évolution 2013/2011	2013
Total des ressources	292,1	319,5	306,6	-4,0%	313,1
Total des dépenses	282,0	305,0	294,8	-3,3%	332,6
SOLDE DE GESTION	+10,1	+14,5	+11,8	-18,7%	-19,5

L'année 2013 présente un taux de réalisation du budget de 88,6%, soit un écart de 37,8 M€, dont 25,0 M€ correspondent aux décalages dans la réalisation de certains investissements ou dépenses spécifiques ci-dessus détaillées. Hors décalage, le taux de réalisation des dépenses serait de 96,2%.

En M€	EXÉCUTION				PRÉVISION
	2011	2012	2013	Évolution 2013/2012	2013
Résultat	-6,2	+38,8	+21,5	-44,6%	+10,4
CAF	+12,5	+40,9	+36,0	-11,9%	+17,0
VARIATION DU FONDS DEROULEMENT	+10,1	+14,5	+11,8	-18,3%	-19,5

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 21,5 M€ contre un bénéfice de 38,8 M€ en 2012. L'écart entre la prévision budgétaire révisée lors du BR2, à savoir un bénéfice de 10,4 M€, et les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 est de + 11,1 M€, ce qui s'explique par la balance entre :

- la baisse des produits estimée de 2,8 M€;
- la baisse des charges estimée de 13,9 M€.

La capacité d'autofinancement de l'Institut, budgétée à 17,0 M€ lors du BR2, s'établit à 36,0 M€, soit + 19,0 M€.

Cette capacité d'autofinancement se complète d'un remboursement par le fonds dédié au démantèlement de 4,5 M€, et d'autres ressources pour 0,2 M€.

La ressource totale ainsi constituée finance les emplois de 28,9 M€, qui sont constitués des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières et du remboursement des dettes financières. L'ensemble permet ainsi de dégager un apport au fonds de roulement à hauteur de 11,8 M€ contre la prévision d'un prélèvement de 19,5 M€ dans le BR2.

Le fonds de roulement, abondé de 11,8 M€, s'élève à la fin de l'exercice 2013 à 61,7 M€.

FONDS DÉDIÉ

Historiquement, les opérations d'assainissement et de démantèlement dont l'IRSN a la charge relèvent de trois domaines spécifiques, qui concernent les réacteurs de recherche PHÉBUS et CABRI, exploités par le CEA, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui lui appartiennent, ainsi que divers matériels sans emploi ayant un caractère de déchet radioactif.

Une mise à jour du coût des opérations d'assainissement et de démantèlement qui sont à la charge de l'IRSN a été effectuée en 2012. Elle a conduit à une estimation de 77,9 M€.

Concernant l'assainissement et le démantèlement de l'installation PHÉBUS, le contrat signé avec le CEA sécurise les perspectives de dépenses de l'IRSN dans les années à venir. Les dépenses totales à la charge de l'IRSN s'élèvent à 38,9 M€ en valeur 2011, dont 17 M€ sur la période 2012-2017, soit un coût annuel lissé de 3 M€ jusqu'en 2016, et de 2 M€ en 2017.

En 2011, la nouvelle opération d'assainissement du site de Feurs a intégré le périmètre relevant du fonds dédié. Le coût total du projet à la charge de l'IRSN est estimé à 11,3 M€, dont le fonds dédié, alimenté à ce niveau, financera les dépenses au fur et à mesure de leur avancement sur les exercices à venir.

Situation au 31/12/2013

Concernant l'assainissement et le démantèlement des INB, l'Institut se fixe pour objectif de maintenir en fin d'année N un niveau de fonds dédié permettant le remboursement des opérations de l'année N, traité sur justificatifs en N + 1. Quant à l'assainissement des sites de Feurs et de Pierrelatte, le coût des opérations prévues est financé. Le solde du fonds dédié est de 15,2 M€ au 31 décembre 2013.

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS

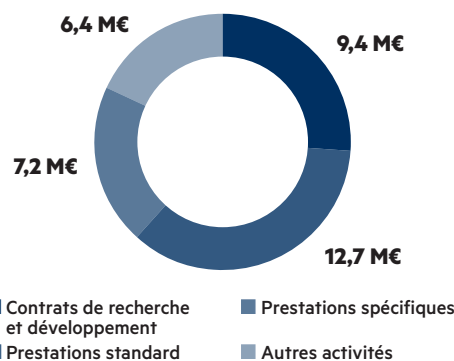
En M€	2013	2012	Évolution
Chiffre d'affaires	35,8	36,1	-0,3
Subvention d'exploitation	203,8	206,9	-3,1
Contribution des exploitants	53,0	48,2	+4,9
Autres produits d'exploitation	8,4	15,6	-7,2
Produits d'exploitation	301,0	306,7	-5,7
Produits financiers	0,1	0,1	-0,1
Produits exceptionnels	22,3	17,6	+4,6
TOTAL PRODUITS	323,3	324,5	-1,2

Les produits de l'Institut sont globalement en baisse de 1,2 M€ entre 2012 et 2013.

Les produits d'exploitation s'élevaient à 301,0 M€, en diminution de 5,7 M€, soit -1,9% par rapport à l'exercice précédent, et comprennent :

- la subvention pour charges de service public, versée par le MEDDE dans le cadre du programme 190, à hauteur de 199,3 M€, contre 202,0 M€ en 2012. La variation entre les exercices 2012 et 2013 est donc de -2,7 M€ et provient :
 - de l'écart d'exécution 2012 pour + 2,9 M€ correspondant à un gel complémentaire inscrit en LFR;
 - de l'évolution des budgets inscrits en LFI 2012 et LFI 2013 de -5,6 M€ en valeur nette des réserves de précaution;
- la subvention au titre de la convention avec le ministère de la défense dans le cadre du programme 212, de 3,4 M€, en légère baisse de 0,3 M€;
- d'autres subventions en provenance des collectivités locales, qui diminuent de 0,1 M€ par rapport à 2012;
- la contribution versée par les exploitants d'INB, qui augmente de 4,9 M€, passant de 48,2 M€ en 2012 à 53,0 M€ en 2013;
- les produits divers d'exploitation de 8,4 M€, en net recul de 7,2 M€ par rapport à l'exercice précédent. Ces produits correspondent essentiellement aux reprises sur provisions pour 6,8 M€, contre 14,7 M€ en 2012 (cf. note 20 de l'annexe financière), et aux redevances liées à la propriété industrielle pour 1,0 M€ (contre 0,8 M€ en 2012);
- et, enfin, le chiffre d'affaires, en baisse de 0,3 M€, soit -0,8%, à 35,8 M€, résultant de nos activités d'expertise, de cofinancements sur des programmes de recherche, ou d'autres prestations de service.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2013



Le chiffre d'affaires se décompose en quatre principales catégories.

- Les prestations sur catalogue, qui passent de 12,5 M€ en 2012 à 12,7 M€ en 2013. Elles comprennent principalement les activités du laboratoire de dosimétrie de l'IRSN pour 10,6 M€ (+ 0,5 M€), les recettes liées aux analyses de radio-toxicologie, stables à 0,8 M€, et les prestations de formation pour 0,7 M€ (+ 0,1 M€).
- Les contrats de cofinancement de recherche s'élevaient à 9,4 M€, en légère hausse de 0,1 M€ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux partenaires demeurent EDF (3,5 M€), Areva (1,9 M€) et l'Union européenne (1,5 M€).
- Les prestations spécifiques englobent les diverses prestations et études non cofinancées, pour 7,2 M€, dont 2,1 M€ (+ 0,3 M€) réalisés pour le compte de RISKAUDIT, 1,0 M€ (-0,8 M€) pour le CEA, 1,1 M€ (0,1 M€) pour EDF et 0,1 M€ (-0,5 M€) pour Areva. Cette catégorie de prestations enregistre un chiffre d'affaires 2013 en net recul par rapport à l'exercice précédent (-1,7 M€), principalement sous l'effet conjugué de la progression du chiffre d'affaires de la *business unit* chargée des prestations à l'international (+ 1,0 M€), de la baisse de la convention miroir avec le CEA (-0,4 M€), de l'érosion du chiffre d'affaires sur les programmes de l'expertise des sources (-0,4 M€) et de l'élaboration et de l'interprétation des programmes expérimentaux en recherche neutronique (-0,3 M€).
- Les autres activités enregistrent un chiffre d'affaires de 6,4 M€ contre 5,4 M€ en 2012 et concernent principalement la refacturation de personnels mis à disposition qui croissent de 1,0 M€.

Les produits financiers, à 0,1 M€, restent stables entre 2012 et 2013 et non significatifs, malgré une trésorerie structurellement positive tout au long de l'année, en raison de la faiblesse des taux des placements auxquels l'Institut est éligible.

Les produits exceptionnels augmentent de 4,6 M€, notamment en raison du remboursement d'un trop perçu par les services fiscaux de taxe sur les salaires pour 7,5 M€ en incluant les intérêts moratoires.

CHARGES

En M€	2013	2012	Évolution
Achats	121,7	120,2	+ 1,5
Personnel	133,1	126,7	+ 6,4
Impôts et taxes	7,3	7,2	+ 0,1
Amortissements et provisions	31,6	25,9	+ 5,7
Autres charges d'exploitation	2,9	2,9	- 0,1
Charges d'exploitation	296,6	283,1	+ 13,6
Charges financières	0,6	0,8	- 0,1
Charges exceptionnelles	4,6	1,8	+ 2,7
TOTAL CHARGES	301,8	285,7	+ 16,2

Les charges de l'Institut sont globalement en augmentation de 16,2 M€ entre 2012 et 2013.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 296,6 M€, en croissance de 13,6 M€, soit + 4,8% par rapport à l'exercice précédent, et se décomposent de la façon suivante.

- Les achats de biens et de services progressent de 1,5 M€ entre 2012 et 2013, soit + 1,2%, et atteignent 121,7 M€.
 - La sous-traitance cœur de métier évolue à 53,4 M€ en 2013, soit + 2,5 M€.
 - La sous-traitance générale augmente de 0,5 M€ pour s'établir à 23,7 M€ en 2013.
 - Les achats de matières et fournitures non stockées sont en baisse de 0,9 M€.
 - Les frais de mission et de déplacement diminuent de 0,1 M€.
 - Les autres charges externes décroissent de 0,5 M€.
- Les charges de personnel sont en hausse de 6,4 M€ et s'élèvent à 133,1 M€ en 2013. L'effectif moyen réalisé en 2013 est de 1699,3 ETPT contre 1650,5 ETPT en 2012, soit un écart de + 48,8 ETPT en moyenne entre les deux exercices. Pour mémoire, le BR2 2013 comprend une moyenne de 1710 ETPT sur l'année: la prévision budgétaire n'est donc pas atteinte et l'exécution moyenne se trouve de 10,7 ETPT en dessous. Cependant, le niveau des ETP à fin décembre 2013 se rapproche de la cible, puisqu'il s'élève à 1702,8.
- Les impôts et taxes, d'un montant de 7,3 M€, sont en légère progression de 0,1 M€.
- La dotation aux amortissements et provisions est en croissance de 5,7 M€ par rapport à l'an dernier, en particulier celle relative à l'actif de démantèlement, qui augmente de 1,6 M€, en raison de la revalorisation de cet actif sur l'exercice 2012.
- Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2,9 M€, et sont quasi stables par rapport à l'exercice précédent. Elles comprennent essentiellement les frais de redevance pour concessions, brevets, licences (2,2 M€, dont 0,5 M€ concernant Microsoft et 0,2 M€ relatifs à l'outil SAP).

Les charges financières accusent une légère baisse de 0,1 M€. Elles sont principalement constituées des intérêts versés sur les emprunts contractés pour financer le siège social et le projet immobilier en cours.

Les charges exceptionnelles progressent de 2,7 M€, sous l'effet conjugué:

- de la disparition en 2013 de la charge de 1,4 M€ constatée en

2012, pour mémoire relative à la valeur nette comptable des actifs mis au rebut en 2012 suite à la réalisation d'un inventaire physique des immobilisations;

- de la constatation de dotations aux amortissements dérogatoires pour 4,3 M€, consécutives à la mise en service tardive de biens acquis par l'Institut, ayant entraîné une dotation économique plus forte que la dotation fiscale à déclarer à l'administration.

RÉSULTAT, FINANCEMENT ET SOLDES DE GESTION

En M€	2013	2012	Variation 2013/2012
Résultat	+ 21,5	+ 38,8	- 17,3
CAF	+ 36,0	+ 40,9	- 4,9
Variation du fonds de roulement	+ 11,8	+ 14,5	- 2,7

Le résultat de l'exercice 2013 est positif et ressort à + 21,5 M€, contre un bénéfice de + 38,8 M€ en 2012, ce qui résulte d'une baisse des produits de 1,2 M€, conjuguée à une augmentation des charges de 16,2 M€.

Après retraitement, la capacité d'autofinancement de l'IRSN s'établit à 36,0 M€, soit une baisse de 4,9 M€ par rapport à 2012.

La capacité d'autofinancement au 31 décembre 2013 se complète:

- de la ressource liée au fonds dédié utilisée à hauteur de 4,5 M€ pour couvrir les dépenses de démantèlement;
 - et d'autres ressources d'un montant de 0,2 M€, comprenant, notamment, le remboursement des prêts accordés aux salariés, ainsi que les intérêts courus sur emprunts.
- Par ailleurs, les emplois représentent 28,9 M€, et sont composés:
- des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice pour 23,3 M€;
 - de la dotation sur les immobilisations financières de 3,4 M€ (dont 3,3 M€ correspondent à l'abondement du fonds dédié pour le démantèlement de l'installation PHÉBUS, essentiellement);
 - du montant de remboursement des dettes financières à hauteur de 2,1 M€.

Il en résulte un apport net au fonds de roulement de 11,8 M€ pour l'exercice 2013.

En M€	Niveau 2013	Niveau 2012	Variation 2013/2012
Fonds de roulement	61,7	49,9	+ 11,8
Besoin en fonds de roulement	- 70,3	- 45,2	- 25,1
Trésorerie	132,0	95,1	+ 36,9

L'évolution du fonds de roulement prévue lors du BR2 2013 était un prélèvement de 19,5 M€, portant le niveau du fonds de roulement à 30,3 M€, et constitué des éléments suivants:

- reports d'investissements/projet CABRI/ projets immobiliers de 2012 à 2013 - 23,0 M€
- financement des projets ANR - 3,8 M€

- écart sur intéressement des salariés	- 0,4 M€
- traitement des déchets des litières Pierrelatte	- 0,4 M€
- reprises de sources	- 0,4 M€
- opérations apportées au fonds de roulement (impact du changement de méthode)	+ 8,4 M€
TOTAL	- 19,5 M€

L'apport réalisé fin 2013 s'élève à 11,8 M€, soit un écart de + 31,4 M€ par rapport au BR2, qui tient compte des éléments suivants :

- investissements proposés en reports sur 2014 ⁽¹⁾	+ 14,2 M€
- travaux sur projet CABRI non réalisés, proposés en reports sur 2014	+ 5,1 M€
- travaux sur autres projets non réalisés, proposés en reports sur 2014	+ 5,8 M€
- économies sur enveloppe de personnel (volume et écart de taux)	+ 3,7 M€
- autres économies	+ 2,7 M€
TOTAL	+ 31,4 M€

Les dépenses d'investissement ou sur reports spécifiques non terminés en 2013 font l'objet d'une proposition de reports sur l'exercice 2014 dans le cadre du BM1 2014.

Le fonds de roulement, abondé à hauteur de 11,8 M€, s'élève en fin d'exercice 2013 à 61,7 M€. Les prélèvements potentiellement différés sur l'exercice 2014 sont de 27,1 M€, et correspondent :

- au report des investissements non terminés, et au report d'opérations complémentaires tel le projet CABRI, pour 25,0 M€;
- à la reprise de la provision constituée au titre de l'intéressement des salariés, pour 2,1 M€.

Ils s'ajoutent :

- au prélèvement sur le fonds de roulement figurant au budget initial 2014 de 14,2 M€;
- à l'ajustement de la subvention du programme 190 de 0,6 M€ en LFI 2014.

Le solde du fonds de roulement disponible serait, en cas d'approbation du BM1 2014, de 19,7 M€.

Le niveau du besoin en fonds de roulement s'exécute à -70,3 M€ à fin 2013. L'évolution du besoin en fonds de roulement de -25,1 M€ résulte, d'une part, de la variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de 21,2 M€ et, d'autre part, de la variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation de -3,9 M€. Il convient de rappeler que le besoin en fonds de roulement de l'Institut est structurellement négatif en raison des modalités de versement de la subvention SCSP et de la contribution des exploitants. Par ailleurs, une part significative de nos dépenses résulte de refacturations de la part du CEA, ce qui introduit, de fait, un délai supplémentaire dans les décaissements.

Le niveau de la trésorerie s'élève ainsi à 132,0 M€ à fin 2013, soit + 36,9 M€ par rapport à fin 2012. Cette évolution résulte de la différence entre l'apport au fonds de roulement réalisé

de 11,8 M€ et la variation du besoin en fonds de roulement de -25,1 M€.

BILAN

ACTIF

L'actif immobilisé net progresse de 16,5 M€ à 205,4 M€, essentiellement du fait de la valorisation des terrains mis à disposition de l'Institut par l'État (+ 22,7 M€), en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13004 du 31 janvier 2013) relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif.

L'actif circulant s'établit à 186,5 M€, en hausse de 35,5 M€ par rapport à l'an passé, notamment en raison de la baisse des créances d'exploitation de 1,3 M€, conjuguée à la croissance de la trésorerie de 36,9 M€.

PASSIF

Avec un résultat bénéficiaire de 21,5 M€ et la mise en application de l'instruction relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif qui occasionne un transfert de 70 M€ du poste des subventions d'investissement au poste de dotations, la situation nette de l'Institut progresse et s'établit à 177,6 M€ au 31 décembre 2013, contre 77,9 M€ à la fin de l'exercice précédent. Par ailleurs, des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés au 31 décembre 2013 pour 4,3 M€, du fait d'un décalage entre la durée d'amortissement fiscale normalement constatée et la durée de vie, et donc d'amortissement économique, de certains biens. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 68,1 M€, en baisse de 3,5 M€ par rapport à leur solde au 31 décembre 2012. Cette réduction est notamment due à l'utilisation de la provision couvrant l'assainissement et le démantèlement des installations de Feurs et PHÉBUS. Les capitaux permanents sont en hausse de 30,4 M€ à 251,6 M€ au 31 décembre 2013.

Les dettes augmentent de 21,7 M€, passant de 118,7 M€ l'an passé à 140,4 M€ au 31 décembre 2013, sous l'effet conjugué de la hausse des dettes d'exploitation (+ 19,8 M€) et des dettes diverses (+ 3,9 M€), et du recul des dettes financières (-2,1 M€). Le total du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2013 s'élève à 392,0 M€.

PERSPECTIVES 2014

La réduction des moyens financiers et humains

L'exercice 2014 de l'IRSN doit tenir compte, en termes de moyens, d'une diminution de 20 M€ de la subvention du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), établie à 186,4 M€, et d'une réduction du plafond d'emploi autorisé de 36 ETP, dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de maîtrise des dépenses publiques. Par ailleurs, une augmentation générale du niveau de la réserve de précaution s'applique à cette subvention (+ 1 %

(1) Liste des principaux projets engagés mais dont l'avancement a été retardé : PARISI, MIRCOM, PERSEE, IRMA, restaurant d'entreprise.

des dépenses hors main-d'œuvre). La contribution acquittée par les exploitants d'INB est, à ce stade, maintenue à un niveau équivalent à celui de l'année précédente, soit 53 M€. Ce contexte budgétaire contraint a conduit l'IRSN à adapter la mise en œuvre de son programme d'activités 2014 aux moyens disponibles tout en suivant les intentions programmatiques telles que définies dans son plan à moyen terme 2013-2016 et dans le respect des engagements contractuels nationaux ou internationaux existants en matière de recherche.

L'appui aux pouvoirs publics, largement marqué par les actions post-Fukushima

Les activités de l'IRSN s'inscrivent, depuis plusieurs années, dans un contexte d'accroissement de la demande d'expertise des pouvoirs publics ainsi que des autorités de sûreté et de sécurité nucléaires, centrée sur les projets majeurs en cours, mais aussi, depuis 2011, sur les suites données à l'accident de Fukushima. L'année 2014, dans la continuité des exercices 2012 et 2013, se révèle donc fortement marquée, en termes d'activités, par les actions à mener post-Fukushima et ce, dans les divers secteurs d'activité de l'IRSN, que ce soit en matière d'études et de recherche, d'expertise en appui aux autorités de sûreté et de sécurité, ou encore de soutien aux politiques publiques, et tout particulièrement pour ce qui concerne la gestion de crise nucléaire.

S'agissant de l'appui technique à l'ASN, cela concerne en particulier la prise en compte sur l'ensemble des installations des prescriptions complémentaires fixées par l'ASN début 2014 pour la mise en place des dispositions post-Fukushima (noyaux durs). Par ailleurs, les travaux préparatoires à la mise en service du réacteur EPR de Flamanville, et ceux relatifs au projet CIGÉO de stockage en profondeur des déchets de haute et moyenne activités et à vie longue seront poursuivis et intensifiés au regard des échéances fixées. S'agissant des réexamens de sûreté décennaux des installations nucléaires, il convient de noter l'enclenchement des travaux associés aux 4^{es} visites décennales des réacteurs de 900 MWe. Pour ce qui est de l'appui technique au DSND, outre les activités récurrentes d'expertise des systèmes nucléaires militaires et des installations nucléaires de base secrètes (INBS), l'IRSN sera également mobilisé par les suites des évaluations complémentaires de sûreté.

En matière de protection contre les actes de malveillance, l'extension du champ réglementaire à la prévention des actes de sabotage ainsi que le renforcement des exigences ont entraîné une démarche de mise en conformité de la protection des installations françaises, engagée en 2012 sous délai de cinq ans. Cette démarche mobilise, au premier chef, les opérateurs qui doivent réévaluer les dispositions de protection de leurs installations, réviser leur référentiel d'autorisation et, notamment, établir de nouvelles études de malveillance justifiant de l'atteinte des nouveaux objectifs fixés, mais elle constitue également une priorité forte, pour l'IRSN, qui devra évaluer l'ensemble des dispositions proposées dans le cadre de son appui technique à l'Autorité de sécurité.

La recherche pour faire avancer la sûreté nucléaire

Pour mener à bien ses missions d'expert public des risques nucléaires et radiologiques, l'IRSN veille à disposer en permanence des connaissances nécessaires, au moyen du « retour d'expérience » sur le fonctionnement des installations nucléaires, d'une part, et de la recherche, d'autre part. Les programmes de recherche de l'Institut ont pour objectifs la connaissance des paramètres qui affectent la sensibilité des installations aux risques, la compréhension des phénomènes qui peuvent être à l'origine d'accidents majeurs, l'amélioration de l'efficacité des parades envisageables, le développement des connaissances qui sous-tendent le cadre des actions de protection, et la mise au point des techniques et outils opérationnels dont l'IRSN a besoin pour remplir ses missions (métrologie des rayonnements ionisants, bases de données, outils de calcul et de modélisation, etc.).

Ces programmes, dont la plupart bénéficient du financement de partenaires étrangers, font appel, pour une part non négligeable, à des moyens expérimentaux dont les coûts d'investissement et d'exploitation sont très élevés, dès lors qu'il y a mise en œuvre de rayonnements ionisants ou de matières radioactives. Les investissements de certains de ces programmes sont à un stade avancé (CABRI sur le combustible, PEARL sur le renoyage d'un cœur dégradé, rénovation du Réseau national de mesures, ligne micro-faisceau MIRCOM); d'autres sont dans une phase d'initialisation (animalerie contaminée PARISII, boucle PERSEE sur les systèmes d'épuration et de confinement, programmes acceptés par l'ANR en 2013 concernant la sûreté nucléaire et la radioprotection, etc.); enfin, compte tenu de la contrainte portant sur les ressources de l'Institut, le lancement de certains programmes nouveaux sera retardé, notamment l'irradiateur panoramique pour les recherches en radioprotection.

L'ouverture à la société et la transparence

L'IRSN continuera d'être disponible pour fournir aux acteurs de la société les éclairages nécessaires sur les risques et leurs modalités d'évaluation dans le contexte des dossiers majeurs concernant l'industrie nucléaire : projets EPR et CIGÉO ; prolongation de la durée d'exploitation des réacteurs EDF.

La poursuite du projet immobilier et des actions d'optimisation des processus de gestion

L'IRSN poursuit, en 2014, le déploiement de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière, avec notamment, les premiers travaux concernant la relocalisation du bâtiment A sur le site du Vésinet, et la sélection du partenaire pour la construction du bâtiment O1 sur le site de Fontenay-aux-Roses. En marge du schéma de stratégie immobilière, le rapatriement d'une partie des équipes du site CEA vers le site IRSN de Fontenay-aux-Roses est intégré (projet Lutèce) à la demande du CEA.

ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat p. 13

Bilan actif p. 14

Bilan passif p. 15

Tableau de financement p. 16

Soldes intermédiaires de gestion p. 17

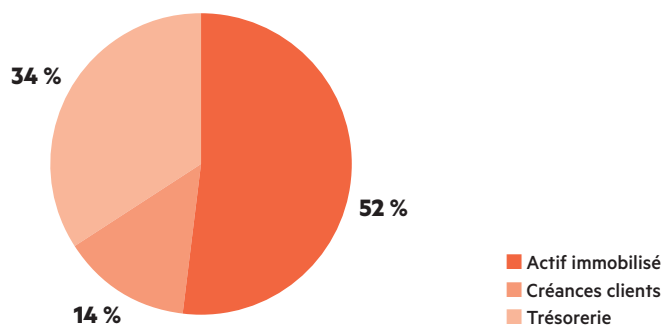
Rapprochement des prévisions et des exécutions p. 18

COMPTE DE RÉSULTAT

En k€	Notes	31/12/2013	31/12/12	31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires	Note 2	35 772	36 067	36 233
Travaux de recherche		9 425	9 329	9 649
Prestations de service		19 914	21 375	21 503
Autres prestations		6 433	5 363	5 080
Subvention d'exploitation	Note 3	203 756	206 894	198 904
Contribution des exploitants	Note 3	53 045	48 190	33 375
Reprises sur amortissements et provisions		6 753	14 690	13 066
Transferts de charges		554	30	204
Autres produits d'exploitation		1 099	851	1 336
TOTAL I		300 979	306 721	283 118
CHARGES D'EXPLOITATION				
Consommations de l'exercice en provenance de tiers	Note 4	121 740	120 235	112 890
Impôts, taxes et versements assimilés	Note 5	7 272	7 209	7 111
Charges de personnel	Note 6	133 107	126 724	125 946
Dotations aux amortissements et aux provisions	Note 7	31 602	25 947	42 098
Autres charges d'exploitation		2 883	2 936	4 421
TOTAL II		296 604	283 051	292 466
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 375	23 670	- 9 348
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participations		-	-	-
Autres produits financiers		13	19	19
Différences positives de change		61	22	18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2	87	717
TOTAL III		76	128	754
CHARGES FINANCIÈRES				
Intérêts sur emprunts et dettes		623	720	848
Intérêts sur comptes courants et dépôts		6	10	13
Pertes de change		14	40	24
Dotations sur charges financières		2	3	-
TOTAL IV		646	773	885
RÉSULTAT FINANCIER	NOTE 8	- 570	- 644	- 131
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		3 806	23 026	- 9 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		7 646	6 894	1 304
Sur opérations en capital		14 613	10 727	10 330
dont subventions d'investissement virées au compte de résultat		14 566	10 524	10 250
TOTAL V		22 259	17 621	11 634
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		320	168	450
Sur opérations en capital		4	1 681	7 943
Dotations aux amortissements dérogatoires		4 258	-	-
TOTAL VI		4 582	1 849	8 393
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	NOTE 9	17 676	15 772	3 242
Impôts sur les bénéfices		-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		21 482	38 798	- 6 237

BILAN ACTIF

En k€	Notes	31/12/2013			31/12/2012	31/12/2011
		Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles	Note 10	28 531	- 19 213	9 318	7 877	5 611
Frais d'établissement		2	- 2	-	-	-
Concessions, brevets, licences et logiciels		26 095	- 19 211	6 884	1 518	1 057
Immobilisations incorporelles en cours		2 434	-	2 434	6 359	4 554
Immobilisations corporelles	Note 10	367 718	- 187 591	180 127	163 873	163 871
Terrains		26 645	- 208	26 437	3 719	3 728
Constructions		79 803	- 34 805	44 998	35 298	39 118
Installations techniques, matériel et outillage		199 018	- 116 037	82 981	83 432	75 941
Autres immobilisations corporelles		49 289	- 36 541	12 748	9 752	8 665
Immobilisations corporelles en cours		12 962	-	12 962	31 673	36 419
Immobilisations financières	Note 11	16 014	-	16 014	17 203	6 395
Fonds dédié au démantèlement		15 223	-	15 223	16 445	5 742
Prêts		659	-	659	628	619
Autres immobilisations financières		132	-	132	130	34
TOTAL I		412 263	- 206 805	205 458	188 953	175 876
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et encours		-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes		188	-	188	268	179
Créances d'exploitation	Note 12	54 388	- 84	54 304	55 605	49 748
dont créances clients et comptes rattachés	Note 13	42 560	- 84	42 476	39 636	34 886
dont autres créances	Note 14	11 828	-	11 828	15 969	14 862
Créances diverses		-	-	-	-	-
Comptes de placement	Note 15	122 002	-	122 002	88 000	77 417
Disponibilités	Note 15	10 002	-	10 002	7 076	11 506
Charges constatées d'avance		-	-	-	-	-
TOTAL II		186 580	- 84	186 496	150 949	138 851
Écart de conversion actif		3	-	3	3	-
TOTAL GÉNÉRAL		598 846	- 206 889	391 957	339 905	314 727



BILAN PASSIF

En k€	Notes	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES				
Dotations	Note 16	90 265	12 044	4 184
Réserves		90 783	90 783	90 783
Report à nouveau	Note 17	- 24 894	- 63 692	- 57 455
Résultat de l'exercice		21 482	38 798	- 6 237
Sous-total : situation nette		177 636	77 933	31 275
Subvention d'investissement	Note 18	1 539	71 587	82 111
Provisions réglementées		-	-	-
Amortissements dérogatoires	Note 19	4 258	-	-
TOTAL I		183 432	149 520	113 387
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	Note 20	358	199	-
Provisions pour impôts		-	-	95
Provisions pour charges		67 770	71 458	77 553
TOTAL II		68 128	71 657	77 648
DETTES				
Dettes financières	Note 21	15 528	17 597	20 143
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 22	15 528	17 597	20 143
Emprunts et dettes financières diverses		-	-	-
Dettes d'exploitation		108 500	88 998	92 216
Avances et acomptes reçus sur commandes		255	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 23	76 451	56 125	61 930
Dettes fiscales et sociales	Note 24	31 720	32 754	30 180
Autres dettes d'exploitation		74	119	105
Dettes diverses		16 037	12 133	11 334
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 478	7 721	5 557
Autres dettes diverses	Note 25	7 559	4 412	5 777
Produits constatés d'avance		331	-	-
TOTAL III		140 397	118 727	123 693
TOTAL GÉNÉRAL		391 957	339 905	314 727

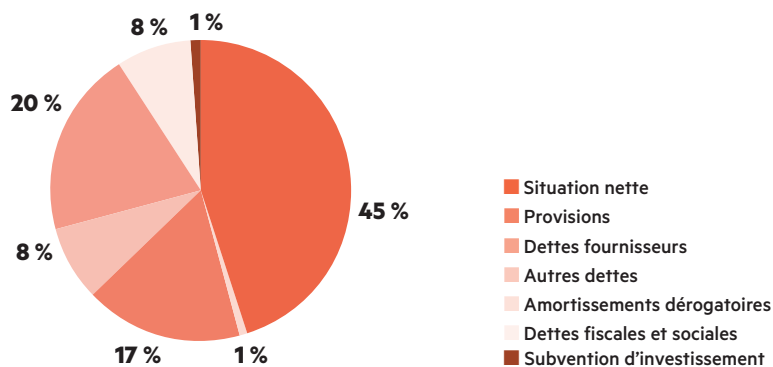


TABLEAU DE FINANCEMENT

En k€	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
RESSOURCES			
Résultat net de l'exercice	21 482	38 798	- 6 237
Augmentation/diminution des amortissements	35 861	25 949	42 098
Augmentation/diminution des dépréciations et provisions	- 6 753	- 14 690	- 13 066
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	- 14 566	- 10 524	- 10 250
Pertes/gains sur cessions d'actifs	-	1 321	- 13
Charge exceptionnelle non décaissable/produit excep. non encaissable	4	-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	36 027	40 854	12 532
Cessions d'actifs	-	62	-
Autres ressources	4 621	6 511	3 014
Augmentation des capitaux propres	-	7 860	16 827
Augmentation des autres fonds propres	-	5 784	-
Augmentation des dettes financières	74	91	105
TOTAL DES RESSOURCES (A)	40 723	61 162	32 478
EMPLOIS			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	23 303	26 689	18 213
Acquisition d'immobilisations financières	3 431	17 320	123
ACQUISITIONS ACTIFS IMMOBILISÉS	26 735	44 009	18 336
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-
Remboursement des dettes financières	2 142	2 638	4 063
Réductions des capitaux propres	-	-	-
Diminution d'autres fonds propres	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (B)	28 877	46 647	22 399
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (C = A - B)	11 846	14 516	10 079
+ Variation de l'actif circulant d'exploitation	- 1 345	5 945	- 1 654
- Variation des dettes d'exploitation	19 833	- 3 217	- 10 297
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	- 21 178	9 162	8 644
+ Variation des autres débiteurs	-	-	-
- Variation des autres créditeurs	3 905	799	2 538
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	- 3 905	- 799	- 2 538
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (D)	- 25 082	8 363	6 106
VARIATION DE LA TRÉSORERIE (E = C - D)	36 928	6 152	3 973
Trésorerie début de période	95 076		
Trésorerie fin de période	132 004		
Variation de trésorerie	36 928		

LE FONDS DE ROULEMENT ET LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Globalement, sur un écart total de 31,4 M€ entre le prélèvement au fonds de roulement prévu au budget rectificatif n° 2 (BR2) et l'apport en exécution 2013, de 28,7 M€, s'expliquent par :

- un volume courant d'opérations non finalisées en 2013 et proposées en report sur l'exercice 2014, pour 25,0 M€, comprenant le retard du projet CABRI pour 5,1 M€;
- une économie sur l'enveloppe du personnel (volume et écart de taux) de l'ordre de 3,7 M€.

Le solde s'explique par des économies réalisées sur l'enveloppe du fonctionnement.

S'agissant du besoin en fonds de roulement, le passif hors emprunt augmente de 23,7 M€ et l'actif circulant est en recul de 1,3 M€ : il en résulte une progression du BFR de -25,1 M€, ce qui entraîne un gonflement de la trésorerie au 31 décembre 2013.

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

En k€	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	35 772	36 067	36 233
- Coût d'achat des marchandises	-	-	-
+ Subventions d'exploitation	203 756	206 894	198 904
+ Contribution des exploitants	53 045	48 190	33 375
PRODUCTION DE L'EXERCICE	292 573	291 151	268 512
- Consommation en provenance de tiers	121 740	120 235	112 890
VALEUR AJOUTÉE	170 834	170 916	155 622
- Impôts et taxes	7 272	7 209	7 111
- Charges de personnel	133 107	126 724	125 946
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	30 455	36 983	22 565
+ Reprises, transferts de charges	7 307	14 719	13 270
+ Autres produits	1 099	851	1 336
- Dotations aux amortissements et aux provisions	31 602	25 947	42 098
- Autres charges	2 883	2 936	4 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 375	23 670	- 9 348
+ Produits financiers	76	128	754
- Charges financières	646	773	885
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 806	23 026	- 9 479
+ Produits exceptionnels	22 259	17 621	11 634
- Charges exceptionnelles	4 582	1 849	8 393
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	17 676	15 772	3 242
- Impôts sur les bénéfices	-	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	21 482	38 798	- 6 237

RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS ET DES EXÉCUTIONS

COMPTE DE RÉSULTAT

En k€	Réel 2013	Budget 2013
PRODUITS		
Ventes et prestations de service	35 772	42 816
Subventions publiques	203 756	203 156
Autres produits d'exploitation	54 697	53 702
Produits financiers	76	-
Produits exceptionnels	7 646	6 355
Opérations internes	21 366	20 048
TOTAL DES PRODUITS	323 314	326 076
CHARGES		
Enveloppe de personnel ⁽¹⁾	138 775	142 467
Autres charges d'exploitation	127 196	146 534
Opérations internes	35 861	26 726
TOTAL DES CHARGES	301 832	315 727
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	21 482	10 350
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT	323 314	326 076

(1) L'enveloppe de personnel correspond aux charges de personnel et aux charges d'impôts sur rémunérations.

Le bénéfice comptable réalisé en 2013 est de 21,5 M€ pour une prévision, lors du BR2 (conseil d'administration de juin 2013), de 10,4 M€ soit un écart de 11,1 M€, dont 2,8 M€ de réduction des produits et 13,9 M€ de réduction de charges.

PRODUITS

Le produit correspondant aux activités facturables de l'*Institut* est en retrait de 7,0 M€ par rapport au budget. Cela provient, notamment, de la baisse du chiffre d'affaires accusé par la *business unit* chargée des prestations à l'international (-1,9 M€) en raison d'un marché atone, de l'absence de recette sur le projet CABRI en 2013 (2,0 M€) résultant d'un nouveau retard dans la réalisation et d'un niveau de mise à disposition de personnel plus faible (-0,8 M€). Cette réduction des ressources se compense dans les charges.

La subvention pour charges de service public (P 190) est quasi stable par rapport à la prévision.

La perception de redevances sur nos logiciels est supérieure à

la prévision de 0,4 M€. Les produits exceptionnels croissent de 1,3 M€ (principalement en raison des intérêts moratoires sur le trop versé à l'administration fiscale concernant la taxe sur les salaires 2010), en même temps que les produits financiers sont en légère augmentation de 0,1 M€ (les taux d'intérêt servis par le Trésor sont désormais quasi nuls). La contribution acquittée par les exploitants est quasi stable, avec une légère variation de + 0,1 M€.

Il est à noter que deux produits non budgétaires varient également, la quote-part des subventions virée au compte de résultat, en hausse de 4,6 M€, et les reprises de provisions, en recul de 3,3 M€. Ces deux dernières opérations sont retraitées lors du calcul de la capacité d'autofinancement et n'impactent donc pas le fonds de roulement.

CHARGES

Le montant total des achats (comptes 60, 61 et 62) budgété à 141,9 M€ est réalisé à hauteur de 121,7 M€, soit un écart de 20,2 M€ comprenant, en particulier :

- 2,0 M€ sur les projets sous financement partiel de l'ANR qui n'ont pas encore été lancés, les décisions de l'agence ayant été reportées courant 2013. Pour mémoire, l'ANR, dans le cadre de l'appel à projets recherche en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection (RSNR) du programme des investissements d'avenir, a retenu 14 projets impliquant l'Institut, dont sept en qualité de coordonnateur ;
- 5,1 M€ sur le projet CABRI induits par le retard de réalisation des travaux ;
- 2,4 M€ de travaux de démantèlement non réalisés sur le site de Feurs ;

- 6,8 M€ sur des dépenses non immobilisées étant partie intégrante de projets (MIRCOM, PERSEE, PARISII, restaurant d'entreprise...).

Le solde de 3,9 M€ correspond, notamment, à la non-dépense résultant de la réduction du chiffre d'affaires de 3,6 M€.

L'enveloppe de personnel (comptes 64 + comptes 631 et 633), prévue à hauteur de 142,5 M€, s'élève à 138,8 M€, soit un écart de 3,7 M€ qui s'analyse principalement en écart de volume provenant de retards dans les recrutements.

Pour les autres charges, il convient de noter la hausse des amortissements consécutive à la mise en service des immobilisations en cours.

TABLEAU DE FINANCEMENT

En k€

TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT À LA CAF	Réel 2013	Budget 2013
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	21 482	10 350
+ Moins-values de cessions d'éléments d'actif	-	-
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	35 861	26 726
+ Charge exceptionnelle non décaissable	4	-
- Plus-values de cessions d'éléments d'actif	-	-
- Produits issus de la neutralisation des amortissements	-	-
- Quote-part des subventions virées au compte de résultat	-14 566	-10 000
- Reprises sur amortissements et provisions	-6 753	-10 048
- Produits exceptionnels non encaissable	-1	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	36 027	17 028

TABLEAU DE FINANCEMENT AGRÉGÉ	Réel 2013	Budget 2013
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	36 027	17 028
RESSOURCES		
Capitaux propres	-	-
Subventions publiques d'investissement	-	-
Provisions démantèlement	-	-
Cessions d'immobilisations	-	-
Autres ressources (hors opérations internes)	4 621	7 027
Augmentation des dettes financières	74	-
TOTAL DES RESSOURCES	40 723	24 055
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	23 303	38 141
Immobilisations financières	3 431	3 385
Remboursement de dettes financières	2 142	2 052
TOTAL DES EMPLOIS	28 877	43 578
APPORT (+) OU PRÉLÈVEMENT (-) AU FONDS DE ROULEMENT	+ 11 846	-19 523

RECETTES

En dehors de la capacité d'autofinancement, qui progresse sous l'effet de l'amélioration du bénéfice et d'un niveau d'amortissement en forte hausse, il convient de noter une participation du fonds dédié à l'assainissement et au démantèlement réduite du fait d'un décalage dans les travaux sur le site de Feurs.

EMPLOIS

Les immobilisations financières (fonds dédié, dépôts et cautionnements et prêts au personnel) et le remboursement des dettes financières (emprunts bancaires) n'appellent pas de commentaires et sont conformes aux prévisions à 0,1 M€ près. Les acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles s'élèvent à 23,3 M€ contre une prévision de 38,1 M€, soit un écart de 14,8 M€. Pour mémoire, cette prévision intègre un report de l'année 2012, validé par le conseil d'administration.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Notes relatives au compte de résultat p. 25
Notes relatives au bilan p. 28

NOTE 1 — PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2013 ont été établis en application des normes, principes et méthodes suivants :

- du plan comptable général de 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, modifié et complété par divers règlements du comité de la réglementation comptable postérieurs à cette homologation ;
- des dispositions du décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 pris en application de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 ;
- de l'instruction n° 02-060-M95 du 18 juillet 2002 relative à la réglementation budgétaire, financière et comptable des établissements publics nationaux à caractère industriel et commercial.

Des dérogations ont été opérées lorsque, pour l'évaluation de certains actifs et passifs, l'application des prescriptions comptables prévues par ces textes avait été estimée mal adaptée pour donner une image fidèle de l'activité et du patrimoine compte tenu de leurs spécificités. Ainsi, des biens dont l'Institut a le contrôle, mais dont le propriétaire est l'État ou un autre établissement public, ne sont pas valorisés dans les comptes de l'Institut en l'absence de réciprocité dans les comptes des propriétaires.

COMPARABILITÉ DES COMPTES

En application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013), deux opérations exceptionnelles ont été intégrées dans les comptes, à savoir la valorisation des biens mis à disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation pour 23 M€, d'une part et le transfert des financements de l'actif par l'État des subventions d'investissement vers les dotations, d'autre part. Ces modifications n'impactent pas le résultat de l'exercice.

À la suite d'une erreur technique sur la dotation aux amortissements lors de la clôture de l'exercice précédent, une correction a été réalisée sur l'exercice 2013, dont l'impact est de 3500 € sur le compte de résultat (charges exceptionnelles).

PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION (OPTIONS, DÉROGATIONS, EXCEPTIONS)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Évaluation du coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées au coût historique d'acquisition ou de production hors charges financières et frais d'administration. Les immobilisations incorporelles comprennent les brevets, licences et logiciels acquis, ainsi que les logiciels créés ou développés. Les installations nucléaires exploitées par le CEA, dont l'Institut assure le financement des investissements (réacteur expérimental CABRI), ne sont pas valorisées dans l'actif mais traitées en charges de fonctionnement.

Certains équipements (installations nucléaires exploitées par le

CEA et installations classées pour l'environnement ICPE) utilisés par l'Institut font l'objet d'une inscription en immobilisations corporelles sous la rubrique « Actif de démantèlement » de la contrepartie de la provision représentant le coût total estimé des opérations de fin de cycle dès la mise en service actif de l'installation. Cet actif fait partie intégrante du coût de revient des installations correspondantes et est l'objet d'un amortissement en fonction des plans d'amortissement déterminés pour chaque installation. Ces actifs sont évalués, de manière symétrique aux provisions correspondantes, sur des bases actualisées.

Les biens mis à disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation font l'objet d'une valorisation dans les comptes sur la base d'une évaluation à la valeur vénale établie en 2013 par France Domaine.

Les financements externes des actifs sont traités en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013).

Les frais de recherche et développement sont, quel qu'en soit l'aboutissement, traités comme des charges de l'exercice.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie économique ou leurs conditions probables d'utilisation. Celles-ci correspondent au mode linéaire et aux taux appliqués pour ces catégories sans excéder une période de cinq ans.

Les immobilisations corporelles font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée de vie économique ou les conditions probables d'utilisation des biens. Celles-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. Les amortissements inscrits sur la ligne « Terrains » correspondent aux amortissements des aménagements effectués sur ces investissements.

Les durées principalement retenues pour des équipements neufs sont les suivantes.

- Infrastructures : 10 ans.
- Bâtiments lourds : 20 à 30 ans.
- Bâtiments légers : 10 à 20 ans.
- Installations générales : 10 ans.
- Agencements : 5 à 10 ans.
- Matériels : 5 à 7 ans.
- Outillages : 3 à 5 ans.
- Mobilier, petit matériel et informatique : 2 à 5 ans.

Pour les biens d'occasion, les durées d'amortissement sont réduites de moitié.

L'amortissement dérogatoire est utilisé autant que de besoin. L'IRSN applique l'approche par composant pour les investissements qui le nécessitent.

Dépréciation

Les immobilisations incorporelles ou corporelles font l'objet d'une dépréciation dès lors que des événements ou circonstances rendent la valeur d'utilité durablement inférieure à la valeur nette comptable constatée.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique (compte à terme).

Stocks et encours

Compte tenu du caractère non significatif de ce poste, l'Institut ne valorise pas de stocks de matières ou fournitures consommables. Ces achats sont intégralement traités comme des charges de l'exercice.

Les encours de production et produits finis relatifs à des contrats de recherche ou à des commandes de prestation font l'objet de produits à recevoir.

Créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation au cas par cas, en fonction du risque de non-recouvrement encouru.

Valeurs mobilières de placement

L'Institut place ses excédents de trésorerie exclusivement sur des comptes à terme ou un compte rémunéré et ne détient pas de valeurs mobilières de placement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et que cette obligation doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice

du tiers, que l'IRSN est en mesure d'estimer avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date de clôture, ne sont pas provisionnés. Une information est donnée dans les annexes s'ils sont significatifs.

Les engagements de l'IRSN, vis-à-vis de son personnel au titre des indemnités de départ à la retraite et ceux postérieurs à l'emploi (assurance chômage), ne sont pas provisionnés mais sont inscrits en engagements hors bilan.

Les provisions liées à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut correspondent au coût total de l'opération dans le cas où l'IRSN a la qualité d'exploitant (ICPE) de l'installation, ou à la quote-part qui lui est imputable du fait de sa participation à un programme dont le CEA a la qualité d'exploitant nucléaire (INB). Ces provisions sont constituées, compte tenu du caractère immédiat de la dégradation, dès la mise en service actif de l'installation (règlement CRC n° 2004-06 et avis n° 2005-H du CNC). La contrepartie des provisions est portée à l'actif du bilan en immobilisations dans un compte « Actifs de démantèlement ».

Dettes

Les engagements de l'IRSN vis-à-vis de son personnel au titre des congés payés échus et non pris, des congés payés acquis mais non échus, ainsi que les droits à congés inscrits par le personnel sur un compte épargne temps (CET) sont comptabilisés en dettes pour leur montant brut majoré des charges sociales et fiscales incombant à l'employeur. En revanche, le temps acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF), en considération du caractère aléatoire des échéances d'utilisation, figure dans les engagements hors bilan.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 2 — CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux études et prestations facturées par l'IRSN aux tiers dans le cadre de la réalisation de ses programmes ou prestations de service. Il est constaté à l'achèvement des travaux, dans la plupart des cas, et à l'avancement sur quelques contrats à caractère pluriannuel.

En k€	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
<i>Contrats de recherche et développement</i>		9 425	9 329
<i>Prestations standard</i>	(a)	12 742	12 490
<i>Prestations spécifiques</i>		7 172	8 885
<i>Autres activités</i>	(b)	6 433	5 363
TOTAL		35 772	36 067

(a) Dont l'activité de dosimétrie passive, les prestations liées à la formation professionnelle continue (à titre d'exemple, inscriptions aux examens CAMARI).

(b) Les autres activités sont essentiellement la facturation de la mise à disposition de personnel auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire.

NOTE 3 — RECETTE BUDGÉTAIRE D'EXPLOITATION

Sont rattachés à ce poste les subventions pour charge de service public (SCSP) reçues de l'État et le produit de la contribution (cf. article 96 de la LFR 2010) versée par les exploitants d'INB au titre de l'exercice et affectée au financement des charges d'exploitation de l'exercice.

En k€	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
<i>Subventions d'exploitation de l'État</i>			
<i>Ministère de l'écologie</i>	(a)	199 257	202 012
<i>Ministère de la défense</i>	(b)	3 440	3 656
<i>Subventions des collectivités publiques</i>		1 059	1 226
<i>Autres subventions d'exploitation</i>		-	-
<i>Contribution des exploitants</i>	(c)	53 045	48 190
TOTAL		256 801	255 084

(a) La subvention versée dans le cadre du programme 190 par le ministère de l'écologie a été réduite de 2,8 M€ entre 2012 et 2013.

(b) Cette subvention est destinée au financement de l'expertise des moyens de propulsion nucléaire du ministère de la défense.

(c) La contribution, mise en place à partir de l'exercice 2011, est versée par les exploitants d'installation nucléaire de base, dont la liste est arrêtée par l'Autorité de sûreté nucléaire. Pour l'exercice 2013, les principaux contributeurs sont EDF, CEA et Areva.

NOTE 4 — CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

En k€	Exercice 2013	Exercice 2012
ACHATS DE SOUS-TRAITANCE	53 436	50 962
Achats d'études (CEA)	27 560	30 116
Achats d'études	16 500	12 947
Achats de prestations	9 376	7 899
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	9 645	10 520
Achats de matériels, équipements et travaux	1 041	1 081
Autres achats non stockés de matières et fournitures	8 603	9 440
SERVICES EXTÉRIEURS	58 659	58 752
Sous-traitance externe	23 711	23 214
Locations et charges locatives	1 742	1 380
Entretien et réparation	14 117	12 942
Assurances	369	384
Documentation	2 098	1 621
Personnel intérimaire	3 075	3 665
Honoraires	674	712
Publicité et publications	227	150
Transports	420	430
Frais de mission et de réception	7 642	7 769
Frais postaux et de télécommunication	2 589	2 866
Frais bancaires	29	32
Divers	1 966	3 588
TOTAL	121 740	120 235

NOTE 5 — IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

Les impôts, taxes et versements assimilés se répartissent ainsi :

En k€	Exercice 2013	Exercice 2012
SUR RÉMUNÉRATIONS	5 668	5 505
Taxes sur salaires	1 776	1 769
Taxe d'apprentissage	799	726
Versements de transport	1 983	1 953
Autres impôts et taxes sur rémunérations	1 110	1 058
AUTRES IMPÔTS ET TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	1 604	1 704
Taxes foncières	492	442
Taxes sur les bureaux	125	171
Taxes sur les véhicules de société	178	178
Taxes non récupérables sur périmètre mixte	386	374
Autres	422	539
TOTAL	7 272	7 209

NOTE 6 — CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'analysent comme suit :

En k€	Exercice 2013	Exercice 2012
Salaires et traitements	90 533	86 202
Charges sociales	42 574	40 523
TOTAL	133 107	126 724

Les droits acquis par les salariés au titre des congés payés et des comptes épargne temps (CET) sont intégralement constatés en charges à payer en valeur brute majorée des charges estimées.

NOTE 7 — DOTATIONS ET REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations et reprises sur amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

En k€	DOTATIONS		REPRISES	
	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2012
SUR IMMOBILISATIONS				
<i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>	1832	870	-	-
<i>Amortissements des immobilisations corporelles</i>	26 512	22 168	-	-
SUR ACTIF CIRCULANT				
<i>Dépréciations des créances clients</i>	69	8	33	12
PROVISIONS				
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3 191	2 904	6 720	14 678
TOTAL	31 604	25 949	6 753	14 690

NOTE 8 — RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier présenté ci-après s'élève à -0,6 M€, en 2013, quasi stable par rapport à l'an passé.

En k€	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
PRODUITS FINANCIERS		76	128
<i>Produits des cessions des valeurs mobilières</i>		2	87
<i>Revenus des créances diverses</i>		13	16
<i>Gains de change</i>		61	22
<i>Autres produits financiers</i>		-	3
CHARGES FINANCIÈRES		646	773
<i>Intérêts sur emprunts et dettes</i>	(a)	623	720
<i>Intérêts sur comptes-courants et dépôts</i>		6	10
<i>Pertes de change</i>		14	40
<i>Dotations sur charges financières</i>		2	3
RÉSULTAT FINANCIER		-570	-644

(a) Sont rattachés à ce poste les intérêts versés au titre des emprunts contractés.

NOTE 9 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de 17,7 M€, en 2013, et se décompose de la façon suivante :

En k€	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
PRODUITS EXCEPTIONNELS		22 259	17 621
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	(a)	7 646	6 894
<i>Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat</i>	(b)	14 566	10 524
<i>Produits de cessions d'éléments d'actifs</i>		-	62
<i>Subvention d'investissement non étalée</i>		46	140
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 582	1 849
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		320	168
<i>Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés</i>		-	1 383
<i>Autres charges exceptionnelles</i>		4	298
<i>Dotations aux amortissements dérogatoires</i>	(c)	4 258	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		17 676	15 772

(a) La variation sur les produits exceptionnels sur opérations de gestion est principalement due au remboursement d'un trop perçu sur la taxe sur les salaires.

(b) Ce poste correspond au prélèvement opéré sur les postes « Subventions d'investissement reçues » en fonction de la durée de vie ou d'utilisation des immobilisations financées.

(c) Suite au raccourcissement, en 2013, de la durée d'amortissement économique de certains biens, l'IRSN a constaté des amortissements dérogatoires à hauteur de 4,3 M€.

NOTES RELATIVES AU BILAN

ACTIF

NOTE 10 — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les flux d'immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les amortissements et provisions correspondants, s'établissent ainsi :

En k€	31/12/2012	Augmentations	Diminutions	31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
VALEUR BRUTE	25 258	9 227	5 954	28 531
<i>Frais d'établissement</i>	2	-	-	2
<i>Concessions, brevets, licences et logiciels</i>	18 897	7 198	-	26 095
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	6 359	2 029	5 954	2 434
AMORTISSEMENTS	17 381	-	-1 832	19 213
<i>Frais d'établissement</i>	2	-	-	2
<i>Concessions, brevets, licences et logiciels</i>	17 379	-	-1 832	19 211
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	7 877	9 227	7 786	9 318
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
VALEUR BRUTE	325 047	93 474	50 802	367 718
<i>Terrains</i>	3 886	45 499	22 739	26 645
<i>Constructions</i>	65 348	14 455	-	79 803
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	181 099	18 048	129	199 018
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	43 040	7 048	799	49 289
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	31 673	8 424	27 135	12 962
AMORTISSEMENTS	161 174	-114	-26 531	187 591
<i>Terrains</i>	167	-	-41	208
<i>Constructions</i>	30 051	-	-4 755	34 805
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	97 668	-3	-18 373	116 037
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	33 288	-110	-3 363	36 541
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	163 873	93 587	77 333	180 127
TOTAL	171 750			189 445

Les actifs immobilisés intègrent les actifs inscrits en contrepartie des provisions, qui ne passent pas par le compte de résultat, constituées au titre du démantèlement des installations utilisées par l'Institut pour un montant brut de 77,9 M€, amorties à

hauteur de 41,8 M€. Le solde, soit 36,1 M€, est inférieur au solde de la provision constituée à l'identique de 53,9 M€, correspondant au niveau de démantèlement réalisé effectivement.

NOTE 11 — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières, d'un montant de 16,0 M€, comprennent les dépôts et cautionnements versés, les prêts accordés au personnel et le fonds dédié à l'assainissement et au démantèlement des installations utilisées par l'Institut, alimenté de 3,3 M€, et consommé pour 4,5 M€ sur l'exercice 2013, dont 1,1 M€ concernant la décontamination du site de Feurs.

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Fonds dédié au démantèlement	15 223	16 445
Prêts	659	628
Autres immobilisations financières	132	130
TOTAL	16 014	17 203

NOTE 12 — ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

En k€	31/12/2013 Brut	< 1 an	> 1 an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Prêts	659	3	656
Autres immobilisations financières	132	-	132
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	100	100	-
Autres créances clients	42 460	42 460	-
Autres créances d'exploitation	11 828	11 828	-
Créances diverses	-	-	-
TOTAL	55 178	54 391	787

NOTE 13 — CRÉANCES CLIENTS

À la clôture de l'exercice, les créances clients représentent un solde net de 42,5 M€ .

En k€	31/12/2013	31/12/2012
VALEUR BRUTE	42 560	39 684
Clients — ventes de biens ou de prestations	22 616	20 605
Clients — retenues de garantie	31	31
Clients douteux ou litigieux	100	55
Clients — factures à établir	19 813	18 994
PROVISION POUR DÉPRÉCIATION	- 84	- 48
Provision pour dépréciation des comptes clients	- 84	- 48
TOTAL	42 476	39 636

NOTE 14 — AUTRES CRÉANCES

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
<i>Avances et acomptes au personnel</i>	115	146
<i>Produits à recevoir</i>	- 5	33
<i>TVA</i>	11 032	14 430
<i>État — produits à recevoir</i>	285	281
<i>Débiteurs divers</i>	401	1 080
<i>Créances diverses</i>	-	-
TOTAL	11 828	15 969

NOTE 15 — TRÉSORERIE

Ce poste reprend la position de l'ensemble des banques et moyens de placement en fin d'exercice :

En k€	31/12/2013	31/12/2012
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	122 002	88 000
<i>Comptes à terme</i>	-	-
<i>Comptes de placement rémunérés</i>	122 002	88 000
DISPONIBILITÉS	10 002	7 076
TOTAL	132 004	95 076

PASSIF

NOTE 16 — DOTATIONS

Les comptes de dotations affichent un solde de 90,3 M€ au 31 décembre 2013 et se décomposent de la façon suivante :

En k€	Notes	31/12/2013	31/12/2012
DOTATIONS			
<i>Financements non rattachés à des actifs déterminés — État</i>	(a)	7 860	-
<i>Fonds de dotation</i>		-	4 184
<i>Valeur initiale des financements d'État — actifs amortis</i>		-	7 860
<i>Financements d'actifs mis à disposition — État</i>	(b)	26 923	-
<i>Valeur initiale des financements rattachés à des actifs — État</i>	(b)	111 944	-
SOUS-TOTAL		146 728	12 044
COMPLÈMENTS DE DOTATIONS			
<i>Reprise sur financement d'actifs mis à disposition — État</i>		- 416	-
<i>Reprise sur financement d'autres actifs</i>	(b)	- 56 047	-
SOUS-TOTAL		- 56 462	-
TOTAL		90 265	12 044

(a) Le poste correspond à la ressource exceptionnelle 2012 liée à la vente des terrains du site du Vésinet, reclassée en 2013.

(b) Les actifs mis à la disposition par l'État dans le cadre de conventions d'utilisation ont été valorisés dans les comptes au 31 décembre 2013.

(c) Le financement et la reprise de financement des actifs ont été alimentés par transfert depuis le poste des subventions d'investissement au cours de l'exercice en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013).

NOTE 17 — REPORT À NOUVEAU

La variation du poste « Report à nouveau » correspond à l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice précédent de 38,8 M€.

NOTE 18 — SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Il s'agit essentiellement du traitement comptable du financement externe de l'actif. Les subventions reçues hors État et affectées au financement de l'actif sont constatées et reprises au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes. Sur l'exercice 2013, les financements externes affectés à l'actif et reçus de l'État ont été transférés en dotation en application de l'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP 13 005 du 31 janvier 2013).

En k€	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<i>Subventions d'investissement reçues de l'État</i>		-	147 131
<i>Subventions d'investissement autres</i>		-	108
<i>Valeur initiale des financements rattachés à des actifs — collectivités et EPN</i>	(a)	35 295	-
<i>Reprises sur financements rattachés à des actifs — collectivités et EPN</i>	(a)	- 33 756	-
<i>Subventions d'investissement virées au compte de résultat</i>		-	- 75 652
TOTAL		1 539	71 587

(a) Voir note 16 (b).

NOTE 19 — AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

En 2013, l'Institut a réduit la durée d'amortissement de certains biens de l'actif, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'amortissements dérogatoires pour 4,3 M€.

NOTE 20 — PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

En k€	Notes	Reprises de l'exercice				31/12/2013
		31/12/2012	Dotations de l'exercice	(provision utilisée)	(provision non utilisée)	
PROVISIONS POUR LITIGES		196	259	100	-	356
<i>Litiges sociaux</i>		96	42	-	-	138
<i>Autres litiges</i>		100	218	100	-	218
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE		3	2	3	-	2
PROVISIONS POUR CHARGES	(a)	71 458	2 930	6 104	513	67 770
<i>Démantèlement</i>		57 280	-	3 373	-	53 907
<i>Assainissement</i>		11 873	-	1 209	-	10 665
<i>Risques clients</i>		-	467	-	-	467
<i>Pierrelatte outplacement individuel</i>		-	9	-	-	9
<i>AGEFIPH</i>		269	320	-	-	589
<i>Intéressement des salariés</i>		2 036	2 134	1 523	513	2 134
TOTAL		71 657	3 191	6 207	513	68 128

(a) La dotation de l'exercice intègre essentiellement 2 134 k€ au titre de l'intéressement des salariés, 320 k€ au titre de la cotisation AGEFIPH et 467 k€ au titre de la couverture du risque sur créances clients.

Les reprises sont constituées, notamment :

- de l'utilisation de la provision pour démantèlement de l'installation PHÉBUS pour 3 373 k€ ;
- de la consommation de la provision pour assainissement pour 1 209 k€, dont celui du site de Feurs, essentiellement ;
- et de l'opération liée à la reprise de provision pour intéressement, dont une part seulement est consommée (1 523 k€).

NOTE 21 — ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

À la clôture de l'exercice, la situation est la suivante :

En k€	31/12/2013			
	Brut	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	15 528	780	2 038	12 710
<i>Avances et acomptes reçus</i>	255	255		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	76 451	76 451		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	31 720	31 720		
<i>Autres dettes d'exploitation</i>	74	74		
<i>Dettes sur immobilisations</i>	8 478	8 478		
<i>Autres dettes</i>	7 559	7 559		
TOTAL	140 065	125 318	2 038	12 710

NOTE 22 — EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La situation des emprunts au 31 décembre 2013 est la suivante:

En k€	31/12/2012	Remboursement	31/12/2013
Emprunt Caisse d'Épargne 1	970	- 970	-
Emprunt Caisse d'Épargne 2	965	- 640	325
Emprunt BNP-Paribas	-	-	-
Emprunt Crédit Agricole	15 571	- 442	15 129
Intérêts courus non échus	91	-	74
TOTAL	17 597		15 528

NOTE 23 — DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs se décomposent de la manière suivante à la clôture de l'exercice:

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Fournisseurs — achats de biens et services	7 675	6 695
Fournisseurs — retenue de garantie	190	64
Fournisseurs — charges à payer	68 586	49 366
TOTAL	76 451	56 125

NOTE 24 — DETTES FISCALES ET SOCIALES

À la clôture de l'exercice, la position des comptes est la suivante:

En k€	31/12/2013	31/12/2012
Personnel et comptes rattachés	13 452	12 658
Organismes sociaux	10 502	12 849
TVA	6 499	6 028
Autres impôts et taxes	1 267	1 219
TOTAL	31 720	32 754

NOTE 25 — AUTRES DETTES

Les éléments significatifs du poste sont les suivants:

En k€	31/12/2013	31/12/2012
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	8 478	7 721
Fournisseurs d'immobilisations	1 301	2 036
Fournisseurs d'immobilisations — retenue de garantie	508	430
Fournisseurs d'immobilisations — FNP	5 001	-
Fournisseurs d'immobilisations — charges à payer	1 669	5 255
AUTRES DETTES DIVERSES	7 559	4 412
TOTAL	16 037	12 133

NOTE 25 — AUTRES INFORMATIONS

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

SITUATION AU REGARD DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'établissement est en situation de déficit reportable.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements de retraite (calculés suivant la norme IAS 19): 17,2 M€ en valeur brute, soit 25,6 M€ en intégrant une estimation des charges sociales.
- Engagements liés au droit individuel à la formation (DIF): 6,8 M€.
- Crédit-bail: néant.
- Autres engagements hors bilan reçus: 87 cautions bancaires en couverture de retenues de garantie réglées aux fournisseurs, dont 81 libellées en euros pour un montant de 1,5 M€ et six libellées en yens pour un montant de 104 millions de yens.
- L'établissement assure la couverture de la garantie-chômage de ses salariés. À ce titre, les indemnités versées en 2013 se sont élevées à 0,475 M€.

EFFECTIF

L'effectif des personnes physiques rémunérées par l'Institut au 31 décembre 2013 est de 1771 salariés, dont la ventilation est la suivante.

- Contrats à durée indéterminée cadre: 1234;
- contrats à durée indéterminée non-cadre: 415;
- contrats à durée déterminée: 122.

IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Siège social
31, avenue de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

Téléphone
+33 (0)1 58 35 88 88

Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Site Internet
www.irsn.fr